



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

**Malines, le 9 mars 2015** – Telenet Group Holding NV (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 concernant l'exécution du Code des Sociétés.

Sous le Programme de Rachat d'Actions 2015, annoncé le 12 février 2015, la Société annonce aujourd'hui que dans la période du 2 mars jusqu'au 6 mars 2015, les rachats suivants ont été effectués soit sur le marché réglementé de NYSE Euronext Bruxelles soit par des transactions en bloc conformément à la réglementation en vigueur:

Date du rachat	Nombre d'actions	Prix moyen payé (€)	Prix le plus élevé payé (€)	Prix le plus bas payé (€)	Total (€)
2 mars 2015	20.203	51,21	51,61	50,90	1.034.642
3 mars 2015	26.000	50,23	51,14	49,74	1.306.074
4 mars 2015	3.158	50,47	50,60	50,02	159.370
5 mars 2015	-	-	-	-	-
6 mars 2015	480	51,75	51,80	51,50	24.841
<b>Total</b>	<b>49.841</b>				<b>2.524.927</b>

La société détient aujourd'hui 277.439 actions rachetées (notification précédente du 2 mars 2015: 227.598 actions rachetées), soit 0,24% du nombre total d'actions existantes (notification précédente du 2 mars 2015: 0,19%).

Toutes les actions rachetées sous le Programme de Rachat d'Actions 2015 (actuellement 242.961 actions rachetées) seront détenues pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existantes.

Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs ([investors.telenet.be](http://investors.telenet.be)) sous la section Actionnaires.

#### Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	– <a href="mailto:rob.goyens@staff.telenet.be">rob.goyens@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 333 054
	Thomas Deschepper	– <a href="mailto:thomas.deschepper@staff.telenet.be">thomas.deschepper@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 366 645
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– <a href="mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be">stefan.coenjaerts@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	– <a href="mailto:bart.van.sprundel@staff.telenet.be">bart.van.sprundel@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 333 495

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2013 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de l'exercice terminé le 31 Décembre 2014 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs ([investors.telenet.be](http://investors.telenet.be)).